



Règlement

Délégations internationales

2025-2026

Version 21/08/2025

Table des matières

1. Général	4
1. Définitions	4
1. Organisations internationales	4
2. Tournois internationaux	4
3. Délégations internationales	4
4. Sélections	5
5. Indemnisation / Intervention financière	5
6. Lettre d'invitation	5
7. Accompagnateur	5
8. Point de coupure	5
2. Tournois internationaux	5
2.1 EBSA	5
1. Championnat d'Europe U16	5
2. Championnat d'Europe U18	5
3. Championnat d'Europe U21	5
4. Championnat d'Europe masculin	6
5. Championnat d'Europe dames	6
6. Championnat d'Europe Seniors	6
7. Championnat d'Europe par équipes	6
8. Championnat d'Europe Six Reds	6
9. Championnat d'Europe Shoot-out	6
2.2 IBSF	6
1. Championnat du monde U17	6
2. Championnat du monde U21-Hommes	6
3. Championnat du monde U21-Femmes	6
4. Championnat du monde masculin	6
5. Championnat du monde féminin	6
6. Championnat du monde Masters	7
7. Championnat du monde par équipes	7
8. Championnat du monde Six reds	7
2.3 WSF	7
1. WSF Junior Open	7
2. WSF Open	7
2.4 WST	7
1. WST (tournois amateurs)	7
2. Q tour	7
3. Q school	7
3. Critères de sélection	7
3.1 Généralités	7
3.2 Contenu	8
1. Championnat d'Europe U16	8
2. Championnat du monde U17	8
3. Championnat d'Europe et Championnat du monde U18	8
4. Championnat d'Europe et Championnat du monde U21	8

5.	Championnats d'Europe et du monde masculins.....	8
6.	Championnats d'Europe et du monde féminins.....	8
7.	Championnats d'Europe Seniors & Championnats du monde Masters	8
8.	Championnats d'Europe et Championnats du monde par équipes (hommes, dames, masters, seniors, etc.)	8
9.	Championnats d'Europe et Championnats du monde Six rouges	8
10.	Championnats d'Europe Shoot-out.....	8
3.	<i>Remarque</i>	9
4.	Rémunération / Intervention financière.....	9
4.1	<i>Frais d'inscription</i>	9
1.	EBSA.....	9
2.	IBSF	9
4,2	<i>Indemnité forfaitaire</i>	10
5.	Procédure.....	10
6.	Accompagnement	11
6.1	<i>Accompagnateur (H / F)</i>	11
6.2	<i>Tâches</i>	11
7.	Tenue vestimentaire	12
8.	Règles de conduite	13
9.	Sanctions.....	13
10.	Compensation Points de classement (+).....	13
11.	Déplacement Interclub.....	14

1. Général

1.1 Définitions

1. Organisations internationales

- EBSA : <https://www.ebsa.tv>
 - Constitution (mise à jour juin 2023) : <https://www.ebsa.tv/wp-content/uploads/2024/03/EBSA-Constitution-June-2023.pdf>
- IBSF : <https://www.ibsf.info>
 - Constitution (mise à jour novembre 2023) : <https://www.ibsf.info/mymedia/home/files/IBSF-Constitution-24-nov-2023.pdf>
- WSF : <https://worldsnookerfederation.org>
 - Statuts (mis à jour en décembre 2020) : https://worldsnookerfederation.org/wp-content/uploads/WSF_statutes-APPENDIX-1.pdf
- WST : <https://wst.tv>
 - Conditions générales de la billetterie : <https://www.wst.tv/about-wst/box-office-terms-and-condition>

2. Tournois internationaux

- Inscription sur invitation / délégation :

Tournois organisés par l'EBSA et l'IBSF.
Ces organisations envoient chaque année une lettre d'invitation à Snooker Belgium afin de déléguer des joueurs dans différentes catégories.
Seule Snooker Belgium peut inscrire les joueurs à ces tournois.
- Inscription libre :

Tournois organisés par la WSF et la WST (*notamment les tournois amateurs, dont les qualifications pour devenir professionnel*).
Ces tournois ne nécessitent ni invitation ni délégation.
Les joueurs peuvent s'y inscrire eux-mêmes.

3. Délégations internationales

- Joueurs représentant la Belgique lors des tournois de l'EBSA et de l'IBSF.
Le nombre de délégations dépend du nombre autorisé dans la lettre d'invitation de l'EBSA et de l'IBSF.
- Seuls les joueurs affiliés et autorisés à jouer peuvent représenter la Belgique.
- Les délégations ne s'appliquent qu'aux joueurs autorisés à jouer et possédant la nationalité belge.

4. Sélections

- Les délégations sont déterminées sur la base de critères de sélection fixés par Snooker Belgium.

5. Indemnisation / Intervention financière

- Frais d'inscription :

Pour certaines catégories spécifiques, Snooker Belgium prend en charge les frais d'inscription de tous les délégués.

- Indemnité forfaitaire :

Pour la saison 2025-2026, les numéros 1 et 2 du classement+ concerné bénéficient d'une intervention financière (voir plus loin au chapitre 4.2).

Cette intervention financière sera supprimée pour les saisons suivantes.

6. Lettre d'invitation

- Chaque année, l'EBSA et l'IBSF envoient une lettre d'invitation aux tournois qu'ils organisent. Cette lettre mentionne notamment le lieu, les dates, le programme, les catégories, le nombre de places par catégorie, les frais d'inscription, l'hôtel, les tarifs de l'hôtel, le transfert de l'aéroport à l'hôtel et la date limite d'inscription.

7. Accompagnateur

- Snooker Belgium envoie un accompagnateur uniquement aux tournois EBSA pour jeunes, si au moins un joueur de moins de 18 ans est délégué au début du tournoi.

8. Point de coupure

- Le point de coupure est le moment où le classement Ranking+ est utilisé pour sélectionner les joueurs.

2. Tournois internationaux

2.1 EBSA

Voir également les conditions du championnat EBSA (mises à jour en décembre 2024) :

<https://www.ebsa.tv/wp-content/uploads/2025/02/EBSA-Championship-Conditions-December-2024-1.pdf>

1. Championnat d'Europe U16

- Le joueur ne doit pas être âgé de plus de 16 ans au 31 août de l'année où se déroule le championnat d'Europe.

2. Championnat d'Europe U18

- Le joueur ne doit pas être âgé de plus de 18 ans au 31 août de l'année où se déroule le championnat d'Europe.

3. CE U21

- Le joueur ne doit pas être âgé de plus de 21 ans au 31 août de l'année au cours de laquelle se déroule le Championnat d'Europe.

4. CE M

- Le joueur doit être âgé de plus de 12 ans le premier jour du tournoi.

5. Championnat d'Europe dames

- La joueuse doit être âgée de plus de 12 ans le premier jour du tournoi.

6. Championnat d'Europe Seniors

- Le joueur doit être âgé de 40 ans ou plus au début du tournoi.

7. Championnat d'Europe par équipes

- Hommes, dames et seniors

8. Championnat d'Europe Six rouges

- Le joueur doit être âgé de plus de 12 ans le premier jour du tournoi.

9. Championnat d'Europe Shoot-out

- Le joueur doit être âgé de plus de 12 ans le premier jour du tournoi.

2.2 IBSF

Voir également les conditions du championnat IBSF (mises à jour en juillet 2023) :

https://www.ibsf.info/mymedia/home/files/IBSF_Championship_Conditions_July_2023.pdf

1. Championnat du monde U17

- Le joueur ne doit pas être âgé de plus de 17 ans au 31 décembre précédant le championnat du monde.

2. Championnat du monde U21-Hommes

- Le joueur ne doit pas être âgé de plus de 21 ans le 31 décembre précédant le championnat du monde.

3. Championnat du monde U21-Femmes

- La joueuse ne doit pas être âgée de plus de 21 ans au 31 décembre précédant la Coupe du monde.

4. Championnat du monde hommes

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

5. Championnat du monde féminin

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

disponibles)

6. Championnat du monde Masters

- Le joueur doit être âgé d'au moins 40 ans au début du tournoi.

7. Championnat du monde par équipes

- Hommes, Dames & Seniors

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

8. Championnat du monde Six reds

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

2.3 WSF

1. WSF Junior Open

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

2. WSF Open

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

2.4 WST

1. WST (Tournois amateurs)

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

2. Q tour

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

3. Q school

- *(Des informations spécifiques ont été demandées et seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles)*

3. Critères de sélection

3.1 Général

- Le nombre de délégations dépend du nombre d'invitations. Vous trouverez ci-dessous

les critères de sélection. Dans les catégories jeunes et dames, seuls les 8 meilleurs seront sélectionnés. Dans les catégories hommes et masters/seniors, seuls les 16 meilleurs seront sélectionnés.

3.2 Modalités

Le champion belge dans chaque catégorie respective, complété par :

1. CE U16

- Les joueurs U16 les mieux classés au classement national U18+ s'ils sont également qualifiés pour le Championnat d'Europe U18.

2. Championnat du monde U17

- Les joueurs U17 les mieux classés au classement national U21+ s'ils sont également qualifiés pour le Championnat du monde U21.

3. Championnat d'Europe et Championnat du monde U18

- Les joueurs U18 les mieux classés au classement national U18+

4. CE & CM U21

- Les joueurs U21 les mieux classés au classement national U21+

5. CE & CM Hommes

- Les joueurs les mieux classés au classement belge masculin+

6. Championnats d'Europe et du monde Ladies

- Les joueuses les mieux classées au classement national féminin+

7. Championnat d'Europe Seniors & Championnat du monde Masters

- Les joueurs les mieux classés au classement national Masters+

8. Championnats d'Europe et du monde par équipes (hommes, dames, masters, seniors, etc.)

- Dans chaque catégorie, une équipe sera formée par les numéros 1 et 2 et une équipe sera formée par les numéros 3 et 4 délégués dans leur catégorie.

9. Championnats d'Europe et Championnats du monde Six rouges

- Seuls les joueurs déjà présents sur place pour une autre catégorie sont éligibles.
- La sélection parmi les candidats se fera via le
 - le classement belge
 - Masters Ranking

10. EK Shoot-out

- Seuls les joueurs déjà présents sur place pour une autre catégorie sont éligibles.

- La sélection des candidats se fait via
 - classement belge
 - Classement Masters

3.3 Remarque

- Le point de coupure pour les Championnats d'Europe U16, U18 et U21 de l'EBSA est fixé après 3 tournois de classement de la saison en cours.
- La date limite pour les Championnats du monde U17 et U21 de l'IBSF est fixée au 1er juin de la saison en cours.
- Le point de coupure pour le championnat d'Europe masculin EBSA est le classement belge au 1er janvier de chaque année civile.
- Le point de coupure pour le championnat d'Europe Ladies et Seniors de l'EBSA est le classement national respectif au 1er mai de l'année civile.
- La date limite pour les Championnats du monde Men, Ladies et Masters de l'IBSF est le classement+ respectif au 1er juin de l'année civile.

4. Rémunération / Intervention financière

Toujours sous réserve des moyens financiers disponibles.

4.1 Frais d'inscription

Snooker Belgium prend en charge les frais d'inscription des délégations dans les catégories suivantes :

1. EBSA

- EK U16
- CE U18
- Championnat d'Europe U16
- Championnat d'Europe U21
- Championnat d'Europe masculin
- Championnat d'Europe dames
- Championnat d'Europe Seniors
- Championnat d'Europe par équipes
- Championnat d'Europe Six Reds

2. IBSF

- Championnat du monde U17
- Championnat du monde U21
- Championnat du monde masculin
- Championnat du monde dames
- Championnat du monde Masters

Pour toutes les autres catégories, les frais d'inscription sont à la charge du joueur.

4.2 Indemnité forfaitaire

Une indemnité forfaitaire est uniquement prévue pour les tournois EBSA pour les numéros 1 et 2 du classement respectif+ dans les catégories suivantes :

- U 18 (500 € par joueur)
- U 21 (500 € par joueur)
- Hommes (500 € par joueur)
- Ladies (500 € par joueur)
- Seniors (500 € par joueur)
- Équipes hommes (300 € par équipe)

5. Procédure

- Le secrétaire de Snooker Belgium veille à ce que les invitations soient immédiatement publiées sur le site web de Snooker Belgium.
- Le secrétaire de Snooker Belgium fournit les informations nécessaires aux joueurs éligibles pour être sélectionnés.
- Les joueurs ont un délai maximal de 7 jours pour confirmer leur participation. Passé ce délai, leur sélection est annulée.
- Les joueurs éligibles à l'indemnité forfaitaire communiquent leur numéro de compte bancaire au trésorier via info@snookerbelgium.be
- Les joueurs qui confirment leur participation sont responsables de la réservation de leur vol, de la validité de leur carte d'identité, de l'obtention en temps utile de leur visa et de leur passeport international.
- Les joueurs doivent communiquer au secrétariat, via info@snookerbelgium.be , tous les détails concernant leur réservation d'hôtel (type de chambre, avec qui ils partagent éventuellement la chambre) et le transport (lieu de départ et d'arrivée, date, heure, numéros de vol, etc.) de tous les voyageurs (y compris les supporters) à destination et en provenance du championnat.
- Snooker Belgium se charge de la réservation du séjour via le site web de la fédération organisatrice. Les fédérations organisatrices n'autorisent pas les réservations dans d'autres hôtels.
- Seule Snooker Belgium peut payer les frais d'inscription aux fédérations organisatrices. Cela vaut également pour les catégories dans lesquelles Snooker Belgium n'intervient pas financièrement. Pour ces catégories, les joueurs concernés/délégués doivent d'abord verser les frais d'inscription à Snooker Belgium sur le compte bancaire de Snooker Belgium en mentionnant « nom du joueur + catégorie du tournoi ».
- Seuls les joueurs qui ont droit à une indemnité forfaitaire et qui ont effectivement participé au tournoi recevront leur indemnité forfaitaire sur leur compte bancaire dans les 14 jours suivant la fin du tournoi, par le trésorier.

6. Accompagnement

6.1 Accompagnateur (H / F)

- L'accompagnateur, qui est envoyé par Snooker Belgium pour la délégation internationale dans les catégories jeunes de l'EBSA, sera toujours désigné par l'organe directeur (sur avis de la SB Commission COACHES).
- L'accompagnateur bénéficie d'une intervention pour son vol (max. 300 €) et ses frais d'hôtel (demi-pension).

6.2 Tâches

- Le accompagnateur de la délégation internationale des jeunes joueurs doit être en possession d'un certificat de bonne conduite et de bonne moralité pour être autorisé à entrer en contact avec des enfants. Il maîtrise le néerlandais, le français et l'anglais et a une présentation soignée.
- Sa mission consiste à assurer l'accompagnement, le soutien et l'accueil des jeunes joueurs lors d'un tournoi international, tant sur le plan sportif qu'organisationnel et logistique. De plus, lors de ces tournois internationaux, il est l'ambassadeur de notre pays et établit les contacts nécessaires.
- Ses tâches consistent à :
 - Informer les participants et leurs parents de leurs besoins avant le départ.
 - Informer les participants du déroulement du tournoi. Cela peut se faire lors d'un classement national junior.
 - Accompagner les jeunes joueurs depuis la Belgique et les ramener.
 - Veiller à la bonne ambiance au sein du groupe et établir des règles claires (par exemple concernant les horaires d'entraînement) avec les joueurs et les parents.
 - Sur place, veiller à ce que les jeunes joueurs sachent clairement où et comment obtenir de l'aide et du soutien.
 - Informer clairement les participants de leur programme, de l'hôtel et du lieu du tournoi.
 - Assurer la liaison entre les joueurs et l'organisation du tournoi.
 - Défendre les intérêts de tous les joueurs belges.
 - Encourager et soutenir les joueurs si nécessaire.
 - Prendre des photos et rendre compte de tous les jeunes joueurs belges sur la page Facebook de Snooker Belgium.
 - Représenter la Belgique à l'aide du drapeau belge, de signes distinctifs, de logos, etc.
 - Une fois de retour en Belgique, faire un retour aux participants et à leurs parents.
 - Rendre compte au BO avec d'éventuelles recommandations pour l'avenir.

7. Tenue

- Pour la saison 2025-2026, les joueurs recevront un emblème logo qu'ils devront fixer sur leur gilet à l'aide de velcro ou de ruban adhésif double face.
- Pour la saison suivante, nous étudions la possibilité de fournir aux joueurs un gilet avec le logo de Snooker Belgium.

8. Règles de conduite

- Tout joueur sélectionné pour représenter Snooker Belgium et/ou ses régions lors d'un tournoi international s'engage à respecter les règles supplémentaires suivantes.
- Chaque joueur doit se présenter à l'heure convenue afin de ne pas compromettre le départ. À défaut, le ou les contrevenants devront supporter eux-mêmes les frais supplémentaires éventuels et tous les frais déjà payés (indemnité forfaitaire et frais d'inscription) pourront être réclamés par Snooker Belgium et/ou par les régions au(x) contrevenant(s).
- Chaque joueur doit être présent à l'heure pour la photo de groupe.
- Chaque joueur respecte les accords concernant les horaires d'entraînement.
Les joueurs qui doivent jouer en premier lors d'une journée de compétition ont le premier choix en matière de créneau d'entraînement. Cela leur laisse suffisamment de temps pour prendre leur petit-déjeuner et se préparer en tenue de snooker.
Les autres joueurs se répartissent équitablement le temps d'entraînement. Pour les jeunes, cette tâche incombe à l'accompagnateur.
- Chaque joueur s'engage à obéir et à respecter sans condition l'accompagnateur responsable.
- Chaque joueur se conformera à toutes les obligations protocolaires, telles que la participation à la cérémonie d'ouverture et de clôture d'un championnat, s'il est déjà présent ou encore présent à ce moment-là.
- Chaque joueur s'engage à toujours porter une « tenue de snooker » lors d'une cérémonie d'ouverture, pendant toutes les compétitions et lors d'une cérémonie de clôture.
- Si Snooker Belgium et/ou ses fédérations de snooker supérieures remettent un emblème et/ou un logo, il/elle est tenu(e) d'apposer cet emblème et/ou ce logo sur sa veste ou son gilet dans le cadre de la « tenue de snooker ».
- La responsabilité de Snooker Belgium et de l'accompagnateur responsable se limite, en cas de déplacement ou de séjour à l'étranger, aux limites de l'assurance souscrite pour les joueurs. En outre, un joueur sélectionné est donc entièrement responsable de ses actes.
- Un retour anticipé n'est possible qu'avec l'accord écrit de l'accompagnateur responsable, faute de quoi il se fait sur une base volontaire, sous sa propre responsabilité et à ses propres frais.

9. Sanctions

- Le non-respect des accords conclus peut entraîner des sanctions graves telles que :
 - Retour immédiat
 - Non-paiement de l'indemnité forfaitaire
 - Remboursement des frais engagés par Snooker Belgium en rapport avec les frais d'inscription
 - Suspension immédiate jusqu'à l'examen de l'affaire par une commission disciplinaire compétente

10. Compensation des points de classement (+)

- Les joueurs qui participent à des tournois Snooker Belgium, valables sur la base du classement international (Ranking +), aux championnats EBSA et/ou IBSF (invitation/délégation) ont droit à leurs points moyens contre paiement des frais d'inscription. Cette disposition peut être appliquée au maximum deux fois par saison et par joueur.
- Les joueurs délégués par Snooker Belgium pour un championnat étranger doivent toujours s'inscrire avant la date limite d'inscription à un NR ou BR. Un joueur ne recevra le nombre moyen de points des tournois disputés lors des 4 tournois précédents mentionnés au calendrier qu'après inscription et paiement des frais d'inscription sur le compte bancaire de Snooker Belgium. Avant le tirage au sort des matches NR et BR, ces joueurs doivent informer le responsable national des tournois de leur participation à l'un de ces tournois organisés par l'EBSA / IBSF via TL@snookerbelgium.be

11. Déplacement Interclub

- Si un joueur est sélectionné, ses matches de la compétition interclub sont déplacés, à la demande d'un club, d'une équipe et/ou d'un joueur concerné, à une autre date, de préférence antérieure, si une demande écrite est adressée au préalable au secrétariat général et régional.